

*« Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui songe à ses querelles
Au cœur du commun combat. »*
Louis Aragon, La Rose et le Réséda

Mes chers Confrères,

Il y a tout juste un an, nous fêtons notre beau barreau à l'occasion d'une Rentrée qui bien que solennelle, n'en était pas moins divertissante, avec deux Secrétaires de la Conférence de talent et un invité haut en couleur.

Celle-ci à peine finie, déjà la question m'était posée : qui sera notre prochain invité ? L'heure était à une certaine forme d'insouciance, même si tout n'était pas simple et si, au quotidien, nous devons faire face aux exigences imposées par notre profession. Mais nous étions dans l'ordre normal des choses.

En tout cas, en ce qui me concerne, je n'avais qu'une hâte : recommencer. Vivre à nouveau ce moment de partage et de convivialité. Avec vous.

Las, tout s'est dérégulé. Personne n'imaginait alors l'année que nous allions vivre en 2020. Aucun d'entre nous n'imaginait d'abord une grève contre la réforme des retraites aussi dure, une crise sanitaire qui n'en finit pas ensuite, avec toutes ses conséquences sur notre activité, sur notre vie. Aucun d'entre nous ne s'attendait à une reprise aussi sanglante et barbare des attentats terroristes sur notre sol.

Je ne reprendrai pas le terme de guerre en ce qui concerne l'épidémie de la COVID 19. Un virus n'est pas une guerre. Nous avons célébré il y a peu les combattants de la Grande Guerre, nous avons célébré le Général de Gaulle, disparu il y a cinquante ans. Nous ne subissons pas un déluge de feu et de fer, il n'y a pas d'exode sur les routes, nos maisons ne sont pas détruites. Nous ne craignons pas à chaque instant d'apprendre la mort soudaine d'un enfant, d'un parent. Il n'y a pas le bruit des bottes dans nos rues, ni le sifflement des bombes dans le ciel... Pour ceux d'entre nous qui ont pu parler avec leurs parents ou leurs grands-parents de ce qu'a été la guerre en France durant les heures parmi les plus sombres de notre Histoire, il semble évident que la chose n'est pas comparable.

Nous avons en revanche peur pour nos proches, pour ceux d'entre nous qui sont les plus fragiles. C'est vrai. La maladie effraie. Elle est sournoise, invisible. Et elle oblige à la prudence.

C'est la raison pour laquelle, à l'instar de l'immense majorité des français, les avocats ont accepté les sacrifices demandés.

Pour autant, la lutte contre l'épidémie ne doit pas être un prétexte à tous les abandons, surtout lorsqu'il s'agit de liberté.

Je ne sais pas s'il appartient à un bâtonnier de se prononcer sur la plupart des mesures prises dans le cadre du confinement, en particulier en ce qui concerne les petits commerces, même si je trouve certaines d'entre elles excessives.

En revanche, il est de mon devoir de m'interroger face à la publication, le 19 novembre dernier, de l'ordonnance permettant de recourir sans modération à la visio-conférence, y compris aux Assises.

Soulignons-le : cette audience généralise le recours à la visio-conférence sans l'accord du justiciable pendant la crise sanitaire et permet de restreindre la publicité à la discrétion du président, JLD ou Président de la Chambre de l'Instruction. Il autorise également les audiences à juge unique y compris devant la Chambre de l'Instruction sans motivation ni accord des parties dans des circonstances désormais beaucoup plus larges. Enfin, devant la Cour d'Assises, le recours à la visioconférence est désormais possible sans l'accord de l'accusé, sans consultation de la défense après la clôture de l'instruction à l'audience.

Bref, par cette ordonnance, le pouvoir exécutif permet la mise en place de mesures contre lesquelles la profession s'est toujours élevée, et encore très récemment par exemple s'agissant de la Cour Nationale du Droit d'Asile.

Alors même que l'on nous annonce une amélioration de la situation sanitaire, même si nous savons que nous ne retrouverons probablement pas avant encore de nombreux mois, une vie dite « normale ».

Alors même qu'il n'a pas été démontré que les salles d'audience de nos tribunaux sont des lieux où le risque de contamination est particulièrement élevé.

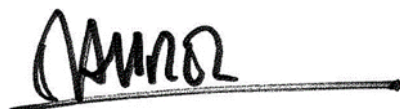
Comme le poète face à la peste brune, quelles que soient nos convictions politiques, notre religion, je crois qu'il est essentiel d'être unis aussi bien lorsqu'il s'agit de combattre un ennemi commun, le terrorisme islamique, que lorsqu'il s'agit d'être vigilants pour aider à la lutte contre la propagation de la maladie.

Mais de cette union, l'Etat ne doit pas abuser.

Nous ne savons pas quand, mais nous savons que la crise épidémique aura une fin. C'est une certitude. Il est essentiel, lorsque nous toucherons cette fin, de ne pas nous réveiller comme à la sortie d'un mauvais rêve avec tout un pan de nos libertés abattu.

L'Etat prend de très mauvaises habitudes et nous savons tous qu'une fois prises, certaines habitudes sont dures à perdre.

Bien confraternellement,



Vincent MAUREL
Bâtonnier